

# Accidents liés aux trampolines en France métropolitaine : 2004-2014

## Données de l'Enquête permanente sur les accidents de la vie courante

G. Pédrone, L. Lasbeur, B. Thélot  
Santé publique France

### Introduction

Les accidents de trampolines font régulièrement l'objet de prises en charge d'enfants aux urgences des hôpitaux. Leur fréquence et leur gravité sont peu décrites. L'Enquête permanente sur les accidents de la vie courante (EPAC) est une des rares sources qui permet d'analyser les circonstances de survenue de ces accidents.

L'enquête EPAC enregistre de façon exhaustive et permanente les recours aux urgences pour accident de la vie courante (AcVC) dans plusieurs services d'urgence d'hôpitaux de métropole et un à la Réunion. Les hôpitaux qui ont participé à la collecte entre 2004 et 2014 sont localisés à Annecy, Besançon, Béthune, Blaye, Bordeaux, Fontainebleau, Le Havre, Limoges, Marseille (La Timone), Saint-Paul (Réunion), Paris (Cochin), Vannes, Verdun et Versailles.

Les données recueillies concernent : la personne accidentée ; les caractéristiques de l'accident : mécanisme, lieu, activité, type de lésion, partie du corps lésée ; la prise en charge ; les produits (ou agents) impliqués dans l'accident. Les résultats issus des données EPAC ne peuvent pas être généralisés sans précaution, puisque le nombre de services d'urgence participant à la collecte est très limité par rapport aux 735 services d'urgence en France.

### Méthodes

Les accidents liés aux trampolines ont été sélectionnés lorsque l'un des produits suivants était mentionné comme étant intervenu dans la survenue de l'accident :

- N2022 : trampoline ;
- N2024 : mini-trampoline.

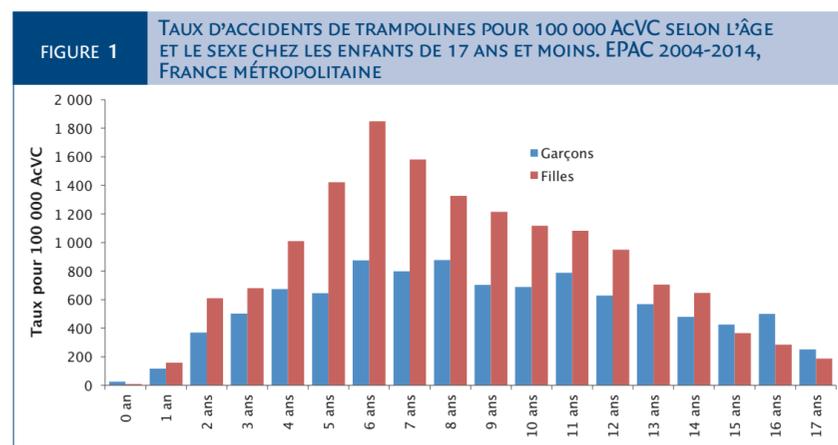
Où lorsque le mot « trampoline » apparaissait dans le texte descriptif.

### Résultats

Parmi les 581 592 AcVC chez les 17 ans et moins de la base EPAC 2004-2014 de France métropolitaine, 4 154, soit 714 pour 100 000 AcVC, étaient des accidents de trampolines (tels que sélectionnés ci-dessus).

#### RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SEXE

Ces 4 154 AcVC concernaient 1 901 garçons et 2 253 filles, soit un sex ratio G/F = 0,84 témoignant d'une fréquence de des accidents de trampolines plus importante chez les filles. C'est entre 5 et 9 ans qu'ils étaient les plus fréquents (figure 1).



#### LIEU, MÉCANISME

Parmi les accidents de trampolines, 46 % ont eu lieu au sein de l'habitat (en majorité, 65 %, dans le jardin quand le lieu exact était précisé), 41 % dans des aires de sports et de jeux. La chute était le mécanisme de l'accident le plus fréquent (73 %), venait ensuite le surmenage physique (15 %) et enfin les coups/chocs (10 %).

#### LÉSION ET PARTIE LÉSÉE

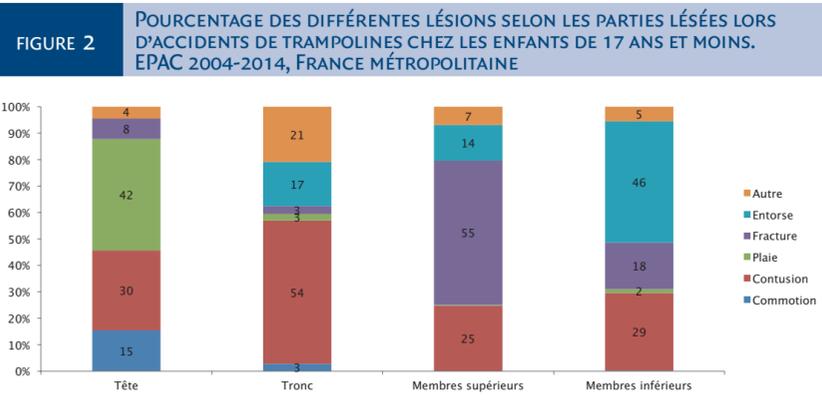
Les lésions les plus fréquentes étaient la contusion (30 %), l'entorse (29 %), la fracture (25 %) et la plaie (5 %). Les membres inférieurs étaient touchés dans 53 % des cas, puis les membres supérieurs, 26 %, le tronc, 12 % et la tête dans 9 % des cas. Les membres supérieurs étaient principalement le siège de fractures et les membres inférieurs d'entorses. La répartition des lésions selon la partie lésée est présentée en figure 2.

#### AUTRES CIRCONSTANCES

Dans 13 % des cas, une autre personne (le plus souvent un autre enfant) était mentionnée comme impliquée dans l'accident. Il s'agissait de mini-trampolines dans seulement 2 % des cas et de trampolines dans les autres cas.

#### PRISE EN CHARGE DES ACCIDENTÉS

À la suite de leur passage aux urgences, 52 % des enfants sont retournés à domicile après avoir été examinés et traités ; 39 % ont été suivis à l'hôpital ou chez un médecin en ville. Enfin, une hospitalisation a été nécessaire dans 7 % des cas : ce taux d'hospitalisation était du même ordre de grandeur que celui de l'ensemble des AcVC pour les 17 ans et moins.

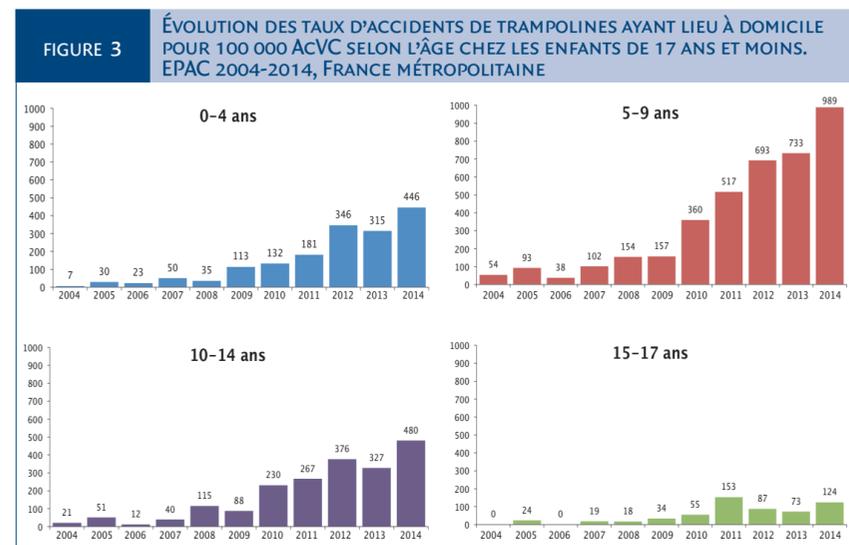


Le pourcentage d'hospitalisation était de 8 % chez les garçons contre 6 % chez les filles. Le pourcentage d'hospitalisation n'était pas différent selon l'âge de la victime. Parmi les enfants hospitalisés, la durée d'hospitalisation était de 1 jour pour 51 % des patients, de 2 jours pour 32 % d'entre eux, de 3 jours et plus pour 17 % des cas.

#### SAISONNALITÉ ET ÉVOLUTION 2004 - 2014

Les accidents de trampolines sont majoritairement survenus entre avril et août (64 %). Ils ont eu lieu plus fréquemment le dimanche (36 %). Pour 60 % d'entre eux, ils sont survenus entre 15h et 19h.

La fréquence des accidents de trampolines en aires de sports et jeux est restée globalement stable entre 2004 et 2014. À l'inverse, cette fréquence a considérablement augmenté pour les accidents de trampolines ayant eu lieu au domicile, en particulier chez les 5-9 ans pour lesquels ces accidents sont survenus 18 fois plus souvent en 2014 comparativement à 2004 (figure 3).



### Conclusion

Selon les informations disponibles dans la base de données EPAC 2004-2014, en France métropolitaine, les accidents de trampolines nécessitant un recours aux urgences sont de plus en plus fréquents, cette augmentation concerne les trampolines à usage domestique. Ils touchent majoritairement les enfants entre 5 et 9 ans et plus souvent les filles.

La tendance à l'évolution de l'achat et de l'utilisation des trampolines aux États-Unis a conduit l'Académie américaine de pédiatrie à émettre des avis de mise en garde en 1977, 1981 et 1999. En 2012, ces recommandations décourageaient l'usage des trampolines récréatifs à domicile [1].

Des études ont montré que les trois quarts des accidents survenaient quand plusieurs personnes sautaient sur le trampoline [2]. Cette information n'étant pas toujours précisée dans EPAC, une telle estimation de pourcentage n'est pas possible. Il faut également mentionner que les données EPAC ne renseignent pas sur les défauts de surveillance, d'éventuels défauts ou de non-respect des réglementations et normes de sécurité des trampolines.

Les recommandations de prévention concernant l'usage des trampolines, largement émises en France par la Commission de sécurité du consommateur (CSC) [3] et à l'étranger, sont les suivantes :

- un seul enfant à la fois sur le trampoline ;
- ne pas sauter pour monter ou descendre du trampoline ;
- ne pas faire de salto ou de saut périlleux ;
- limiter le temps de jeu sur le trampoline ;
- supervision d'un adulte obligatoirement.

#### Références

- [1] Briskin S, LaBotz M. Council on Sports Medicine and Fitness, American Academy of Pediatrics. Trampoline safety in childhood and adolescence. Pediatrics. 2012 Oct;130(4):774-9.
- [2] Linakis JG, Mello MJ, Machan J, et al. Emergency department visits for pediatric trampoline-related injuries: an update. Acad Emerg Med. 2007 Jun;14(6):539-44.
- [3] Avis relatif à la sécurité des trampolines à usage familial, Commission de sécurité des consommateurs, décembre 2006 et mars 2016. <http://www.securiteconso.org/trampolines> (consulté le 06/04/2016).